PARLAMENT DE CATALUNYA

Roger Torrent i Ramió

President

Remise du prix Coppieters

Ajaccio - Le 24 novembre 2018.

Mesdames, Messieurs,

C'est un véritable honneur pour moi d'être ici parmi vous pour remettre le prix Coppieters de cette année. Toutefois, comme vous le savez, ce n'était pas à moi d'accomplir cette tâche, mais bien à la lauréate de l'édition précédente, la présidente Carme Forcadell, ma prédécesseur à la présidence du Parlement.

Carme Forcadell n'a pas pu venir, car elle se trouve en prison depuis le 23 mars dernier, en attente d'un jugement. On demande des peines de 10 à 62 ans contre la présidente.

On l'accuse de ne pas avoir empêché les débats et les travaux parlementaires ayant trait au référendum de Catalogne, alors qu'elle a toujours agi conformément au règlement de la chambre et accompli fidèlement les fonctions inhérentes à son mandat.

Lors de son discours de remerciement pour le prix Coppieters de l'année dernière, la présidente Forcadell avertissait déjà de l'existence d'une violation des droits au sein de l'État espagnol et demandait aux institutions européennes : « Accepterez-vous en silence la répression exercée par l'Espagne contre les institutions catalanes, contre certaines associations sociales et contre les citoyennes et les citoyens ? Une répression parce que nous demandons à voter ? Parce que nous défendons la démocratie ? Parce que nous l'exigeons ? »

Moins d'une semaine plus tard, les corps de police espagnole chargeaient violemment contre les citoyennes et les citoyens de Catalogne aux portes des collèges électoraux. Et aujourd'hui encore, la présidente Forcadell subit personnellement la répression pour avoir défendu la démocratie.

Sa situation incompréhensible ne peut s'expliquer que par le fait que la cause contre les représentants politiques et sociaux catalans soit une farce, une simple vengeance politique.

En réalité, la justice allemande a refusé de livrer le président de la Generalitat Carles Puigdemont à la justice espagnole, dans la mesure où le délit de « rébellion » imputé aux accusés n'a pas pu être constaté. D'ailleurs, le procureur impliqué dans cette affaire judiciaire, en raison de l'inconsistance de son accusation, a finalement retiré les mandats d'arrêt européens présentés aux tribunaux en Belgique, en Écosse et en Suisse, où vivent en liberté les accusés qui s'y sont réfugiés.

La présidente Forcadell et les autres victimes de la même cause judiciaire supportent les conséquences d'un acte cruel d'injustice qu'aucun démocrate ne saurait accepter.

C'est pourquoi je voudrais remercier publiquement les personnes et les représentants du peuple corse qui m'ont exprimé leur soutien et leur solidarité à l'égard des prisonniers politiques et des exilés catalans. Il s'agit là d'une preuve de la dignité démocratique et de l'engagement de la Corse en faveur des libertés.

L'engagement d'un peuple en faveur des libertés, en faveur de la démocratie, qui compte sur l'exemple de personnes aussi remarquables qu'Edmond Simeoni, que je félicite pour le prix bien mérité qu'il reçoit aujourd'hui.

Merci beaucoup.